

SEANCE DU 21 février 2024

Le **vingt et un février deux mille vingt-quatre**, à vingt heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil sous la présidence de M. Roger SANDRI, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Roger SANDRI, Olivier BOICHON, Bernard DESBENOIT, Marie Claire FOUCHERAU, Philippe MONCORGER, Sandrine VEROT, Stéphanie PAWLOWSKI, Dylan JACOPIN, Delphine FARGE, Gérald BUFFARD, Clément LE PAGE, Jean Michel MOULIN.

Absents avec pouvoirs : Sylvie CHAMPROMIS (pouvoir à Stéphanie PAWLOWSKI).

Absents : Thierry GENOUX

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier BOICHON.

Aucune observation n'est formulée sur le compte rendu de la réunion précédente. En conséquence, Monsieur le Maire propose de passer à l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Compte rendu conseil communautaire
- Compte rendu de commissions
- Bail commerce + logement
- Exonération de Taxe Foncière Bâtie en faveur des logements neufs
- Règlement assainissement collectif
- Subventions associations 2024
- Questions diverses

COMPTES RENDU :

➤ CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Les comptes rendus sont disponibles sur le site de Charlieu Belmont Communauté.

➤ CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :

Monsieur Bernard DESBENOIT et Madame Stéphanie PAWLOWSKI font un retour sur les premières idées du Conseil Municipal des jeunes (agrandissement composte, balançoires, places handicapées supplémentaires, boom, pare ballon école, table de pingpong, agrandir la cour école, boîte à livres...). Celles-ci vont être développées afin de voir leurs faisabilités.

➤ ZONE D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES :

Monsieur Philippe MONCORGER fait un retour sur la réunion du groupe de travail du 15 février 2024 (avec Jean Michel MOULIN et Marie Claire FOUCHERAU) :

La commune doit répertorier les zones sur lesquelles un projet d'énergie renouvelable peut potentiellement être mis en place.

La solution des panneaux photovoltaïques sur bâtiments privés et publiques pourrait être envisagée.
Monsieur Jean-Michel MOULIN propose de mettre à jour de la carte à fournir à l'administration.

BAIL COMMERCE

Monsieur Olivier BOICHON expose l'avancée du projet :

Après quelques échanges avec l'avocat en charge du dossier, les baux définitifs devraient très prochainement être prêts à signer.

Une étude amiante doit être faite dans le commerce en parallèle afin d'être dans les règles.

Les gérants du commerce ont lancé la communication pour une ouverture le 16 mars 2024.

Le fonds de commerce pourra par la suite être racheté par ceux-ci.

EXONERATION DE LA TAXE FONCIERE BATIE EN FAVEUR DES LOGEMENTS NEUFS :

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1383 du code général des impôts permettant au conseil municipal de limiter l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation.

Il précise que la délibération peut toutefois limiter ces exonérations uniquement pour ceux de ces immeubles qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L. 301-1 à L. 301-6 du code de la construction et de l'habitation ou de prêts conventionnés.

Vu l'article 1383 du code général des impôts,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de ne pas mettre en place d'exonération.

REGLEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Le sujet est reporté.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2024 :

Le sujet est reporté.

BUDGET 2024 :

Madame BROCHIER du Service de Gestion Comptable Loire Nord est venue lundi 19 février 2024 afin de prodiguer des conseils sur la conception des budgets 2024.

Une réunion de commission aura lieu le 28 février 2024 à 18h.

A l'issue de celle-ci les éléments des budgets seront envoyés aux élus en vue du vote des budgets lors la prochaine réunion conseil.

QUESTIONS DIVERSES

- **RETOUR SUR LA SUBVENTION DU BCVJ**

La machine à shoot est arrivée. Elle tournera dans les gymnases des villages alentours. Monsieur Bernard DESBENOIT propose de profiter de l'inauguration du city stade de Nandax pour présenter la machine. Pour ce faire le mercredi 01 mai 2024 est envisagé (à confirmer).

➤ **INFORMATION LOYERS IMPAYES**

Une procédure de recouvrement est en cours pour solder certains impayés.

➤ **LOGEMENTS**

Monsieur Gérald BUFFARD expose :

- De nouveaux locataires sont arrivés le 3 février 2024 au 121 route de Villers. Des dégâts des eaux ont été constatés sur le plafond du logement. Il est nécessaire de changer une porte fenêtre.
- Des travaux sont à prévoir dans quelques logements : étanchéité des portes d'entrées, cage d'escalier...

La séance est levée à 22h15.

Prochaine réunion le 13 mars 2024.